

31 août 1934

**A Bellefontaine-Gedinne
Un double jubilé**

Le 27 août, deux religieuses de la Charité de Namur, les Révérendes Sœurs Julie et Sœur Saint-Jean (dans le monde, M^{lles} Maldagues, deux sœurs) nièces de M. le chanoine Maldague, ancien supérieur du séminaire de Bastogne, sont revenues à Bellefontaine pour célébrer leurs « noces d'or religieuses ».

Il y eut, le matin, messe de communion.

A 10 heures, une grand'messe solennelle suivie du « Te Deum » fut chantée. Les jubilaires avaient pris place dans le chœur. M. l'abbé Parieux, curé de Bellefontaine, en une de ses allocutions charmantes, dont il a le secret, fit l'éloge de la congrégation de la Charité de Namur et traduisit toute la portée de la solennité qui permit aux deux vénérables Sœurs de venir, après 50 ans de vie religieuse, remercier Dieu dans l'église où elles ont été baptisées, où elles ont fait leur première communion et entendu l'appel de la vocation.

Pendant que le prêtre évoquait la somme des bienfaits réalisés par Sœur Julie et Sœur Saint-Jean et le souvenir de leurs parents qui donnèrent trois de leurs filles au Seigneur, l'émotion de l'auditoire était grande et bien des larmes mouillaient les yeux.

C'est dans ces sentiments de piété et d'émotion intense que s'acheva la cérémonie religieuse, en l'église de Bellefontaine.